



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 3 septembre 2013

CM 4075/13

CONSULT
CES

COMMUNICATION

CONSULTATION

Correspondant : dri.consult@consilium.europa.eu

Tél. : +32.2-281.9933, Mme MRAZEKOVA, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Comité économique et social européen, par le Conseil,**

sur une proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage assistées, modifiant le règlement (CE) n° 2006/2004 et la directive 2011/83/UE, et abrogeant la directive 90/314/CEE du Conseil

[réf. 2013/0246 (COD) - COM(2013) 512 final - doc. 12257/13]

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **6 septembre 2013 à 12h00** par e-mail (dri.consult@consilium.europa.eu) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.